

Le travail atypique : un vecteur de fragilisation de la santé ?

Les relations de travail atypiques se sont multipliées depuis quelque temps. Ceux qui se trouvent dans ce cas semblent avoir une santé plus faible que les travailleurs bénéficiant de contrats standards. *Francesco Giudici, Angelica Lepori, Christian Marazzi*

Abrégé Le travail s'est flexibilisé et précarisé à partir des années septante. Les emplois « atypiques » se sont, eux, multipliés au cours de la dernière décennie en Suisse. En font partie le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée qui incluent également l'intérim, les engagements non contractuels et les stages, ou encore les emplois dotés d'horaires atypiques ou sur appel. Une analyse des correspondances multiples, effectuée à partir des données de l'Enquête suisse sur la santé de 2012, a examiné la relation existant entre conditions d'emploi et santé. Les résultats montrent que les travailleurs « temporaires » et « effrayés » (ceux qui ont peur de perdre leur poste) ont une santé moindre.

Le travail définit le statut social et économique des individus, leur style de vie ainsi que les ressources matérielles, culturelles et sociales utiles à prévenir et à soigner les maladies¹. La forte flexibilisation du travail, qui a suivi le passage d'un système de production de type fordiste à un modèle d'accumulation dit post-fordiste, a conduit à la montée des emplois dits atypiques. Ceux-ci s'opposent aux emplois « standard », occupés à plein temps, avec un contrat à durée indéterminée, des horaires fixes du lundi au vendredi et un salaire progressif². Parmi les emplois atypiques, on compte le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée qui incluent également l'intérim, les engagements non contractuels et les stages, ou

encore les emplois dotés d'horaires atypiques ou sur appel. Les salaires sont généralement très bas³.

L'augmentation des postes à temps partiel en Suisse correspond, à peu près, à celle des emplois tout court au cours de la dernière décennie⁴. Elle est à mettre en relation avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. En 2004, les travailleurs à temps partiel représentaient 31,5 % des actifs occupés, soit environ 1,2 million de personnes. En 2015, ils sont 36 % (environ 1,66 million de personnes), dont 75,7 % de femmes⁵. Les sous-employés, soit les travailleurs à temps partiel qui souhaiteraient travailler plus et qui seraient prêts à le faire dans les trois semaines suivant l'entretien, ont également augmenté. Ils étaient 6 % parmi tous les travailleurs en 2004 et ils sont 7 % (11,1 % parmi les femmes et 3,5 % parmi les hommes) en 2015.

La proportion de travailleurs avec un contrat à durée déterminée a aussi augmenté, passant de 5,5 % (2004) à 7,4 % (2015) de tous les actifs occupés⁶. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) me-

sure également les individus inscrit dans une agence de placement temporaire (résidents ou pas). D'après ses données, les intérimaires passaient de quelque 210 000 (2005) à environ 320 000 (2014). Parmi eux, la proportion d'étrangers est en croissance continue, en particulier après la crise de 2008.

Les emplois qui demandent des horaires par roulement ont augmenté entre 2002 et 2015 de 13,2 % à 16,1 % des actifs occupés. Le travail sur appel a, lui, reculé entre 2004 et 2014 (-1,3 point à 4,8 % ; 6,1 % des femmes et 3,7 % des hommes). Parmi les salariés, la peur de perdre son travail a aussi augmenté, passant de 11,3 % en 2002 à 13,6 % en 2012⁷.

Les relations d'emploi dessinent des configurations

Largement inspiré du travail de Bühlmann (2013), l'analyse des correspondances multiples (ACM) utilisée ici a servi à identifier des configurations d'individus en fonction des relations d'emploi qui les caractérisent (voir encadré). Les données de l'Enquête suisse sur la santé de 2012⁸ ont été utilisées pour étudier les liens entre relations d'emploi et santé. L'échantillon ne comprend que des individus actifs et occupés (c'est-à-dire ayant travaillé au moins une heure dans la semaine qui précède l'entretien) et âgés de 20 à 64 ans (femmes) ou 65 ans (hommes) et se compose de 12 810 individus. Les variables sélectionnées sont le type de relation (à durée déterminée ou indéterminée, indépendants, sans contrat, intérim), le revenu, les heures travaillées⁹, la fréquence du travail sur appel ou par roulement,

1 Phelan et al. (2004).

2 Bonoli (2007).

Méthodologie

L'analyse des correspondances multiples permet d'étudier les configurations en dépassant le dualisme entre d'un côté des conditions d'emploi « standards » et de l'autre côté des conditions précaires « périphériques » ou « externes » au marché de l'emploi^a. Un autre avantage sur le plan méthodologique est celui de ne pas s'enfermer dans une logique causale et donc de devoir définir formellement des variables dépendantes et indépendantes (comme le fait la régression). Cette méthode permet de montrer, de manière relative et descriptive, le positionnement dans l'espace des individus et les modalités de réponses partagées.

a Bühlmann (2013), p. 75.

3 Les auteurs remercient Felix Bühlmann, professeur à la faculté des sciences sociales et politiques de l'université de Lausanne, et Margaret Graf, de la Direction du travail au Seco, pour la relecture de l'article et le soutien accordé.

4 Les emplois « atypiques » se sont multipliés bien avant, dans les années nonante. Cependant, il nous semblait utile d'en tracer ici l'évolution récente.

5 Enquête suisse sur la population active (Espa). Les chiffres dont la source n'est pas mentionnée spécifiquement proviennent de cette même enquête.

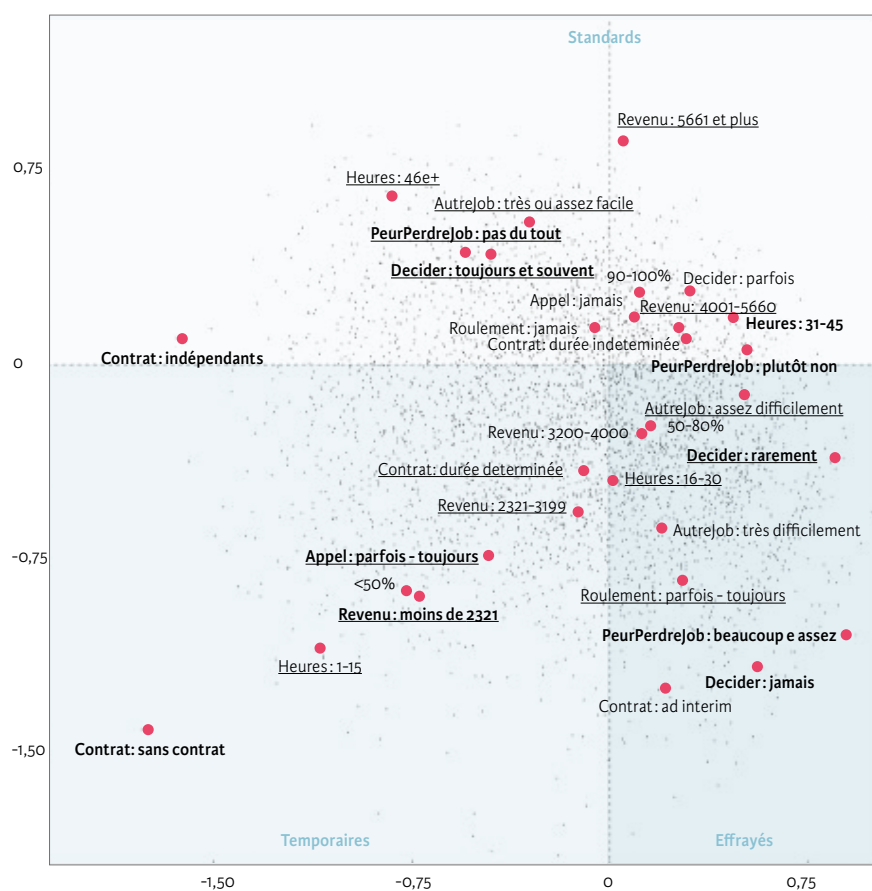
6 Espa. Seuls les résidents permanents sont inclus dans cette enquête.

7 Enquête suisse sur la santé (ESS).

8 Une première version de l'étude avec ces données a été réalisée uniquement pour le Tessin, avec des résultats très similaires (Giudici, 2015).

9 Le taux d'occupation est considéré uniquement comme variable passive, étant donné qu'il s'agit d'une variable très similaire au nombre d'heures travaillées.

III. 1. Les relations d'emplois « temporaires », « effrayés » et « standards » avec leurs configurations



GIUDICI, LEPORI ET MARAZZI / LA VIE ÉCONOMIQUE

la possibilité de prendre des décisions lors de l'activité. Deux autres variables concernent la perception subjective de l'incertitude au travail : la peur de perdre l'emploi occupé et la possibilité d'en trouver un autre en cas de licenciement.

Le résultat de l'ACM est reproduit sur un graphique où les axes représentent les deux facteurs principaux et constitutifs du champ d'analyse considéré, dans notre cas les relations d'emploi. L'illustration 1 représente à la fois des nuages d'individus (en bleu) et des nuages de catégories (en rouge) qui constituent l'espace d'intérêt. Les individus proches partagent un grand nombre de catégories et les catégories proches sont partagées par un grand nombre d'individus. Dans l'illustration, les catégories en gras donnent un résultat supérieur à la moyenne pour le premier facteur. Celles qui sont soulignées en font de même pour le deuxième facteur.

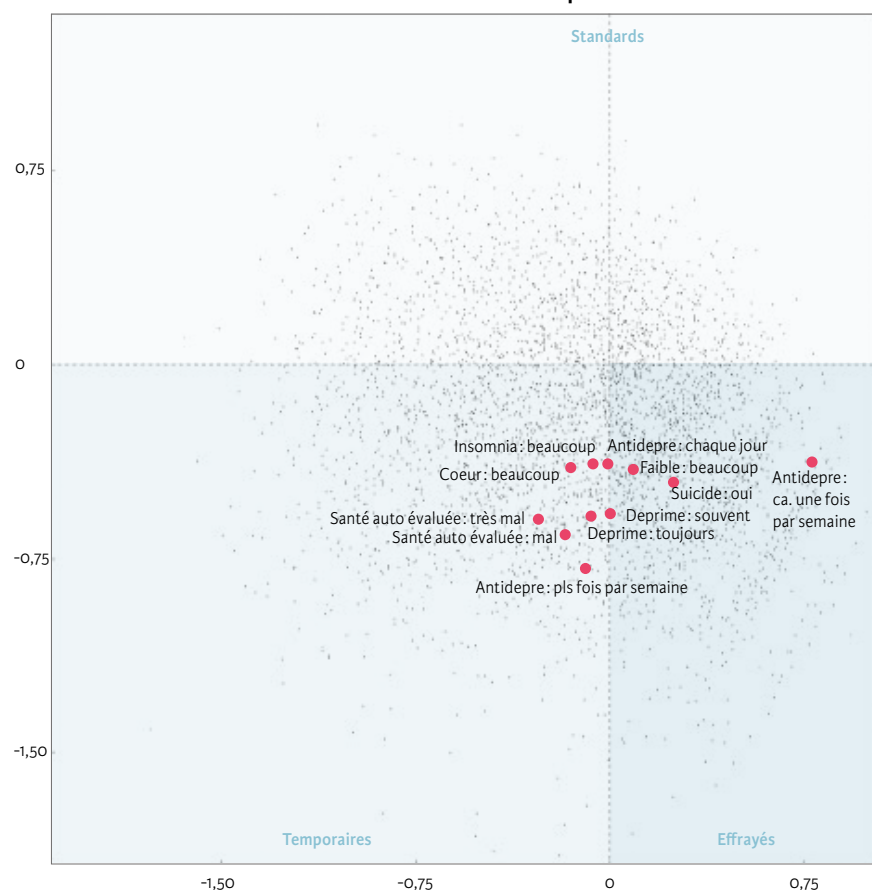
L'analyse met en évidence trois configurations d'emploi. La première, en bas à gauche, se caractérise par la présence d'individus avec des contrats « temporaires », de très bas salaires et un très faible nombre d'heures travaillées. On y trouve aussi du travail sur appel. En bas à droite, on trouve des travailleurs « effrayés » qui ont peur de perdre leur emploi et qui en trouveraient difficilement un autre en cas de licenciement. Ils travaillent aussi par roulement et certains ont des contrats avec des agences d'intérim. En haut, on trouve tous les travailleurs qui ont des conditions de travail proches des contrats « standards ». Ces derniers ont des revenus moyens à élevés,

Remarque : les termes réduits figurant sur le graphique correspondent aux questions posées suivantes :

- « Insomnie » : difficultés à vous endormir, ou insomnies au cours des 4 dernières semaines;
- « Antidépresse » : à quelle fréquence avez-vous pris des médicaments contre la dépression au cours des 7 derniers jours ?;
- « Cœur » : irrégularités cardiaques, palpitations, tachycardie ou arythmies au cours des 4 dernières semaines;
- « Faible » : sentiment de faiblesse généralisée, de lassitude, ou de manque d'énergie au cours des 4 dernières semaines;
- « Suicide » : penser qu'il vaudrait mieux mourir ou envisager de vous faire du mal d'une manière ou d'une autre au cours des deux dernières semaines;
- « Déprime » : au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e) abattu et déprimé ?
- « Santé Autoévaluée » : comment est votre état de santé en général ?

GIUDICI, LEPORI ET MARAZZI / LA VIE ÉCONOMIQUE

III. 2. Les indicateurs de la santé et les relations d'emploi





KEystone

des contrats à durée indéterminée, un horaire qui varie entre 31 et 45 heures hebdomadaires. Parmi eux, on trouve à gauche ceux qui n'ont pas peur de perdre leur poste et qui travaillent un grand nombre d'heures et à droite les employés. Les indépendants se trouvent aussi en haut du graphique bien qu'ils se distancient des autres catégories : les résultats sont donc difficilement comparables.

Les résultats montrent que les deux configurations d'emplois « atypiques », soit les « temporaires » et les « effrayés », ne sont pas reléguées à la périphérie du marché, mais y sont au contraire bien insérées. Une projection passive (non reproduite ici) des principales variables sociodémographiques sur l'espace¹⁰ nous permet d'identifier ces travailleurs : parmi les « temporaires » et les « effrayés », on trouve une

majorité d'individus ayant seulement une formation obligatoire, des femmes et des personnes séparées.

Les femmes sont non seulement sur-représentées dans le travail à temps partiel, mais aussi dans les autres types de travail temporaire. Elles ont également fortement peur de perdre leur emploi. La main-d'œuvre féminine est celle qui se prête le mieux aux exigences de flexibilité et de précarité de certains emplois, avec toutes les implications que cela comporte en termes de conditions de travail et de conciliation entre vies familiale et professionnelle¹¹.

Santé : de fortes divergences suivant la relation de travail

L'état de santé physique et psychique des travailleurs en fonction de leur relation de travail a été analysé en usant des variables

On compte de nombreuses femmes divorcées parmi les « travailleurs temporaires ». Celles-ci n'ont souvent pas dépassé le stade de l'école obligatoire.

suivantes¹² : la santé autoévaluée, l'idée de suicide, le sentiment de faiblesse, les douleurs au cœur, l'insomnie, le sentiment de dépression et l'utilisation d'anti-dépresseurs. Ces variables sont considérées comme passives dans l'espace défini par les relations d'emploi.

L'illustration 2 fait apparaître seulement les catégories de réponses qui se distancient au moins de 0,4 point de l'origine, et qui sont donc spécifiques, dans un sens ou dans l'autre, aux individus et aux caractéristiques proches. Les conditions de santé négatives se trouvent uniquement au-dessous de l'axe horizontal. Ainsi, les travailleurs « temporaires » et « effrayés » évaluent leur santé de mauvaise à très mauvaise : ils ont pensé au suicide dans les dernières semaines,

¹⁰ Les variables projetées ne sont pas actives dans la construction de l'espace, lequel est donc défini avec les variables relatives aux diverses formes d'emploi. Pour plus de détails sur la méthode de projection des variables passives, voir Le Roux et Rouanet (2010).

¹¹ Lepori et al. (2012).

¹² Il s'agit ici d'une sélection de variables ; d'autres variables mesurant les problèmes physiques et mentaux ont produit des résultats similaires.

ils sont plus souvent déprimés que d'autres, ils souffrent d'insomnie, ils ont fréquemment des douleurs au cœur et ils utilisent périodiquement des antidépresseurs. Les travailleurs temporaires ou ayant peur de perdre leur travail sont donc ceux qui connaissent le plus souvent des problèmes de santé physique et mentale.

Les explications sont multiples. Tout d'abord, une moins bonne protection sociale, liée directement à ce type d'emplois, et des salaires faibles ne permettent pas à ces catégories de travailleurs de se soigner et de prévenir correctement des maladies. De manière générale, l'incertitude (objective dans le cas des temporaires et subjective dans le cas des effrayés) que ressent le travailleur engendre un stress important, en raison d'un sentiment d'impuissance et d'un avenir flou¹³. Un fait en est révélateur : les cas de présentéisme et d'accident au travail sont plus fréquents quand les employées doivent faire face à de fortes doses de stress et à la peur de perdre leur poste.

Un phénomène plus large qu'il ne semble

Les données montrent que les individus se trouvant dans des configurations professionnelles « atypiques » ont une moins bonne santé que les autres.

¹³ Burgard et al. (2009).

Par contre, ces données ne permettent pas de mettre en valeur la causalité du phénomène : les relations d'emploi portent-elles une part de responsabilité dans la santé du travailleur ou bien est-ce le marché du travail, toujours plus exigeant, qui garantit une certaine stabilité aux seules personnes en bonne santé ?

Il faut creuser le sujet avec des données longitudinales – p. ex. celles issues du Panel suisse de ménages – pour mieux comprendre le phénomène. S'il s'avère que les emplois atypiques ne sont pas seulement occasionnels, mais qu'ils peuvent se transformer en carrière et que celles-ci sont associées à une propension à la maladie, il sera urgent de réfléchir à la responsabilité des employeurs vis-à-vis de la santé de leurs subordonnés et de repenser à la protection sociale que ces emplois ne garantissent plus.

En outre, la distinction entre travail atypique et typique pose problème. D'un côté, elle peut servir à catégoriser les formes d'emploi et de contrat ; de l'autre, elle ne peut être utilisée pour établir une distinction entre main-d'œuvre flexible et non flexible, travail précaire et non précaire, emploi garanti et non garanti. La flexibilité du travail revêt tellement de formes aujourd'hui qu'elle affecte toutes les catégories de travailleurs, indépendamment du contrat signé. Les problèmes de santé décrits ci-dessus pourraient s'étendre à l'ensemble des travailleurs et relever de l'action gouvernementale.



Francesco Giudici

Responsable du secteur Société à l'Office tessinois de la statistique (Ustat), Giubiasco



Angelica Lepori

Enseignante et chercheuse, Département d'économie d'entreprise, santé et travail social, Haute école spécialisée de la Suisse italienne (Supsi), Manno



Christian Marazzi

Professeur d'économie, Département d'économie d'entreprise, santé et travail social, Haute école spécialisée de la Suisse italienne (Supsi), Manno

Bibliographie

Bonoli G., « Time matters: Postindustrialization, new social risk, and welfare state adaption in advanced industrial democracies », *Comparative Political Studies*, 40(5), 2007, pp. 495-520.

Bühlmann F., « Catch me if you can – Configurations of atypical and precarious employment in Switzerland », *Espace, populations, sociétés*, 3, 2013.

Burgard S. A., Brand J. E. et House J. S., « Perceived job insecurity and worker health in the United States », *Social Science & Medicine*, 69(5), 2009, pp. 777-785.

Giudici F., « L'impatto del lavoro sulla salute: impieghi atipici e insicurezza lavorativa », *Dati – Statistiche e società*, 15(1), 2015, pp. 5-15.

Le Roux B. et Rouanet H., *Multiple Correspondence Analysis*, Londres, 2010, Sage.
Lepori A., Greppi S. et Marazzi C., *Travail, chômage et État social*, Revue d'information sociale Artias, 2012, pp. 1-22.

Phelan J. C., Link B. J., Diez-Roux A., Kawachi I. et Levin B., « Fundamental causes of social inequalities in mortality: a test of the theory », *Journal of Health and Social Behaviour*, 45, 2004, pp. 265-285.